



FAITS & CHIFFRES 2015

LE CICR AU TCHAD

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire neutre et indépendante ayant pour mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ou d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Le CICR est présent au Tchad depuis 1978, suite au conflit qui avait opposé le Tchad à la Libye. Il déploie ses programmes dans le pays à partir de sa délégation à N'Djaména.

Ce support donne un aperçu chiffré des principales activités réalisées entre juin et décembre 2015.



Kod / CICR

PROTECTION

Personnes privées de liberté

Avec l'accord de la République du Tchad, les délégués du CICR visitent les personnes privées de liberté sous la responsabilité du Ministère de la Justice et d'autres agences de sécurité, dans le but d'aider les autorités détentrices à améliorer, en cas de nécessité, les conditions de vie et le traitement des détenus.

Entre juin et décembre 2015, le CICR :

- a visité 5800 détenus dans 12 lieux de détention ;
- a traité 790 détenus souffrant de malnutrition aigüe, dont 91 sévèrement malnutris, dans 4 maisons d'arrêt (Abéché, Kélo, Koro -Toro et Moussoro) ;
- a fourni des médicaments de base aux infirmeries de 7 maisons d'arrêt et à 3 hôpitaux chargés du suivi médical des détenus ;
- a distribué des produits d'hygiène et d'entretien dans 9 maisons d'arrêt ;
- a financé la réhabilitation de forages à la maison d'arrêt de Koro - Toro ;
- a permis à 138 familles de détenus de recevoir des nouvelles de leurs proches par le biais de messages Croix-Rouge ;
- a facilité le pris en charge de 9000 cas de maladies, y inclus 600 cas de blessures ;
- a facilité des sessions IEC (Information, éducation, communication) pour 700 détenus, chefs de chambre et mairies.

Personnes séparées de leurs familles

En étroite collaboration avec les volontaires de la Croix-Rouge du Tchad (CRT), le CICR réunit des enfants séparés de leurs parents, y compris des ex-enfants associés aux forces et groupes armés, et facilite le rétablissement des liens familiaux entre membres de familles séparés suite à un conflit ou à des violences armées.

Entre juin et décembre 2015, le CICR :

- a facilité plus de 6000 appels téléphoniques et distribué 137 messages Croix-Rouge dans le but de rétablir le contact entre des membres de familles dispersés par des situations de violence ;
- a collecté 40 nouvelles demandes de recherches depuis le Tchad et reçu 44 demandes de recherches de l'étranger, et suivi plus de 1000 dossiers de recherches actifs ;
- a suivi la situation de 428 enfants séparés ou non-accompagnés ;
- a réuni 10 enfants séparés avec leur famille au Cameroun et en République Centre Africaine, mais aussi au Nigéria et au Sénégal.



CICR

SOUTIEN AUX DEUX CENTRES ORTHOPÉDIQUES

Depuis 1981, le CICR apporte un soutien financier, matériel et technique aux centres d'appareillage et de rééducation de Kabalaye, à N'Djaména, et à la Maison Notre Dame de la Paix, à Moundou. En raison du retour de la paix au Tchad, et de l'heureuse rareté de nouveaux cas de handicaps physiques liés à la guerre, le CICR a amorcé un désengagement progressif de ces deux centres, en vue d'un retrait total prévu pour fin 2016.

Toutefois, de juin à novembre 2015, le CICR :

- a pu améliorer la mobilité de 2288 personnes dont 1783 en kinésithérapie et 189 amputés ;
- a contribué à la production et la fourniture de 154 prothèses, 198 orthèses, 10 chaises roulantes et 415 béquilles ;
- a fait bénéficier 25 victimes de mines ou personnes indigentes d'une prise en charge gratuite du traitement, y compris du transport de leur domicile ;
- a permis la formation d'un technicien orthoprothésiste et d'un kinésithérapeute.



SOUTIEN A LA CROIX-ROUGE DU TCHAD (CRT)

Le CICR travaille étroitement avec la Croix-Rouge du Tchad (CRT), principalement dans le cadre du renforcement de ses capacités à répondre efficacement aux besoins des victimes de catastrophes naturelles et de situations de violence.

De juin à novembre 2015, le CICR :

- a soutenu la Croix-Rouge du Tchad (CRT) dans l'organisation de sessions de formation et recyclage en premiers secours pour plus de 400 volontaires (secouristes et moniteurs), contribuant ainsi à l'assistance en premiers secours à plus de 2486 personnes victimes d'accidents de la route et 36 blessés des attentats de juin 2015 à N'Djaména ;
- a fait don de fournitures médicales à l'hôpital de l'«Amitié» qui a admis 75 blessés, victimes aussi de ces attentats survenus à N'Djaména ;
- a soutenu la CRT dans la distribution de 2000 kits de première nécessité (ustensiles de cuisine, nattes, couvertures, savon etc.) aux personnes ayant fui les violences au Nigéria et aux déplacés internes tchadiens dans les camps de Kousseri I, Kousseri II, Kafia et Oula-oula dans la région du Lac Tchad ;
- a soutenu la CRT dans l'organisation de 2 ateliers sur la bonne gouvernance pour les membres de son bureau national, le comité urbain de la CRT à N'Djaména ainsi que les Présidents, Secrétaires généraux et Trésoriers de ses 23 Comités Régionaux ; l'organisation d'une formation pour 23 « gestionnaires des catastrophes » du comité régional de Mandoul et un atelier sur la communication à l'attention de 17 volontaires diffuseurs issus des comités régionaux de la CRT.

PREVENTION

Conformément à son mandat conféré par les Conventions de Genève, le CICR soutient la promotion du Droit international humanitaire (DIH) au sein des forces armées et de sécurité, des autorités nationales, des universités et de la société civile.

De juin à novembre 2015, le CICR a organisé :

- en collaboration avec les autorités militaires, des séances de diffusion sur le DIH pour près de 900 éléments



(officiers, sous-officiers et hommes de rang) de l'Armée nationale tchadienne (ANT), dont 400 en formation pré-déploiement pour la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) ;

- une formation avancée en DIH à l'attention de 30 officiers instructeurs de l'ANT ;
- un atelier sur la Mise en œuvre du DIH et la répression des crimes de guerre au bénéfice d'une trentaine de députés, représentant diverses commissions parlementaires ;
- deux ateliers de sensibilisation sur le DIH et le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge à l'attention d'une quinzaine de responsables de médias et autant de responsables d'ONG et associations locales ;
- un concours national de plaidoirie en DIH, avec quatre universités publiques compétitrices, et soutenu la participation de l'équipe lauréate au concours régional de plaidoirie à Niamey au Niger ;
- un atelier portant sur le thème «le droit islamique et le DIH, points de convergence et principes d'humanité» à l'attention de 15 représentants des cercles musulmans au Tchad ;
- conjointement avec la CRT, des séances de sensibilisation sur les principes humanitaires à l'attention des autorités administratives, religieuses et traditionnelles (200 personnes) dans plusieurs localités du Tchad.



CICR

Délégation CICR N'Djaména
Hille Rogue, 2e Arrondissement
Rue 3604, Porte 91, BP 965
T + 235 22 51 17 92 / 93 F + 235 22 52 02 27
E-mail : ndjamena@icrc.org www.icrc.org
© CICR, février 2016

Photos : Kossi / CICR